

Note Conceptuelle

RECRUTEMENT D'UN ACCELERATEUR INTEGRE POUR LA DEFINITION ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES STARTUPS.

1. Contexte

Le développement de l'économie djiboutienne à travers l'entrepreneuriat reste une priorité pour le Gouvernement afin d'assurer une croissance soutenable. Le succès des PME, en particulier des startups innovantes est critique pour les aspirations de Djibouti à atteindre le statut de pays émergent. Les startups sont des entreprises à fort potentiel de croissance, souvent fondées par des jeunes, créatrices de nouveaux emplois bien rémunérés. Il est donc essentiel de créer un écosystème propice à la naissance et à l'épanouissement de ce type d'entreprise.

La création du Ministère Délégué Chargé de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MENI) traduit la volonté au plus haut niveau de l'Etat du développement d'un écosystème de l'innovation et des startups. En effet, le MENI a pour mission de faire de l'Economie Numérique et de l'Innovation le moteur de croissance et de mettre en place l'écosystème propice à l'innovation et l'entrepreneuriat.

Le Centre de Leadership et de l'Entrepreneuriat (CLE), institution sous la tutelle du MENI, est une partie prenante importante de l'écosystème. Depuis son inauguration, le CLE a mis en place un programme d'incubation qui a reçu trois cohortes et 24 jeunes entrepreneurs. Cependant, l'accompagnement mis en place n'a pas été conçu pour les startups spécialisées dans le domaine du numérique. Considérant la volonté du Gouvernement de promouvoir et de soutenir les projets innovants, une adaptation du programme d'accompagnement est nécessaire et devra permettre le développement de startups innovantes concevant des services ou des produits à forte valeur ajoutée. La dimension technologique de ces projets est donc clairement énoncée et ces projets seront portés par des entrepreneurs basés à Djibouti ou de la diaspora djiboutienne.

2. Description du programme

Les services de développement d'affaires aident les startups, les entreprises (MPMEs) en croissance et/ou établies à s'adapter à un marché en évolution rapide. Le soutien personnalisé, avec la contribution des experts en fonction de leurs spécialités, est une combinaison d'accompagnement. L'accompagnement sera constitué de réseautage, de mentorat personnalisé, d'accélération, de mise à disposition d'experts pour parfaire le plan d'affaires et le dossier de financement, et l'accès aux investisseurs. Ces formules d'accompagnement viseront la levée des obstacles tels qu'identifiés par l'entreprise elle-même pendant toute la durée du programme, en vue d'aider l'entreprise à passer à son prochain niveau de maturité.

Le pool de consultants proposera une gamme de services de développement commercial personnalisés et évolutifs. Les solutions seront adaptées aux besoins des entreprises pour les aider à résoudre les problèmes, atténuer les risques et tirer le meilleur parti des opportunités. Les niveaux d'accompagnement seront personnalisés et conformes aux besoins de

développement des entreprises lauréates. Le pool de consultants va fournir un support individuel ponctuel aux entrepreneurs ciblés ou à des groupes d'entrepreneurs.

L'appui aux entrepreneurs inclut entre autres : (i) le diagnostic/audit de l'entreprise ou l'étude du projet, (ii) la formulation de recommandations, (iii) l'identification des besoins, (iv) la formation, (v) le coaching des entreprises, (vi) le développement personnel des entrepreneurs et (vii) l'acquisition des compétences numériques nécessaires.

Compte tenu de ce qui précède, le programme d'accompagnement d'une durée d'une (1) année sera structuré de la manière suivante :

i. Phase de Pré-Incubation

Cette phase aura pour objectif de sélectionner les projets qui seront accompagnés dans le cadre du programme d'accompagnement.

- Un bootcamp de sélection pour une période courte permettra de structurer les idées de 40 porteurs de projet. Un montant forfaitaire sera versé aux participants, notamment ceux de la diaspora djiboutienne, pour faire face aux coûts de déplacement.
- A l'issue du bootcamp, 15 projets de startup seront accompagnés sur une durée de moins de 6 mois et recevront une subvention.
- Un budget d'accompagnement devra être défini pour cette phase.

ii. Phase d'Incubation

Cette phase aura pour objectif de passer d'une idée de projet à sa concrétisation. Le porteur de projet sera accompagné de l'étape de prototypage jusqu'à l'acquisition de la personnalité juridique de sa startup.

- A l'issue de la phase de pré-incubation, 10 projets de startup qui ont démontré une volonté forte de lancer leur startup seront accompagnés sur une durée de moins de 6 mois et recevront une subvention.
- Un budget d'accompagnement devra être défini pour cette phase.

iii. Phase d'Accélération

Cette phase aura pour objectif d'apporter un appui aux startups à forte croissance dans leur étape de développement, notamment dans la recherche de financement.

- Un bootcamp de sélection pour une période courte permettra de structurer les idées de 25 porteurs de projet. Un montant forfaitaire sera versé aux participants, notamment ceux de la diaspora djiboutienne, pour faire face aux coûts de déplacement.
- A l'issue du bootcamp, 8 projets de startup seront accompagnés sur une durée de moins de 6 mois.
- Un appui en recherche de financement est inclus dans la phase d'accélération.
- Un budget d'accompagnement devra être défini pour cette phase.